

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

DISPOSITION PAR LA VILLE DE SAINT-PASCAL

Conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, avis public est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal que le 26 avril 2016 la Ville de Saint-Pascal a vendu de gré à gré à Monsieur Stéphan Michaud le lot 5 368 018 du cadastre du Québec situé sur l'avenue du Parc à Saint-Pascal au coût de 19 449,24 \$ excluant la TPS et la TVQ.

Donné à Ville de Saint-Pascal, ce 29^e jour d'avril 2016.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans le journal Le Placoteux du 4 mai 2016 et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 29 avril 2016.

La greffière,

Louise St-Pierre, avocate, OMA